

AVIS AUX PORTEURS
(Mis en ligne sur le site Internet de la société de gestion)

OPCVM DENOMME « SALAMANDRE EURO RENDEMENT »

Code ISIN parts C : FRO012735322 ; code ISIN parts D : FRO012830982 ; code ISIN parts I : FRO012830990

Paris, le 23 novembre 2018,

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts du FCP « SALAMANDRE EURO RENDEMENT » (parts C : FRO012735322 ; parts D : FRO012830982 ; parts I : FRO012830990), ici le « FCP » et nous vous remercions pour votre confiance.

1. Actualisation du prospectus du FCP

1.1. Mise à jour du taux maximum de frais administratifs externes applicable aux parts C et D.

Depuis la valeur liquidative du 06 juillet 2018, les frais administratifs externes applicables aux parts C et aux parts D du FCP sont de 0,15% TTC maximum au lieu de 0,10% TTC maximum. Cette augmentation des frais administratifs externes applicables uniquement aux parts C et aux parts D du FCP a déjà fait l'objet d'une information des porteurs via Euroclear (lettre aux porteurs en date du 27 juin 2018) et a été décidée et réalisée selon les dispositions prévues en la matière par l'instruction AMF n°2011-19.

Les frais administratifs externes applicables aux parts I restent de 0,10% TTC maximum.

Afin d'éviter tout doute sur le sujet, les frais de gestion financière revenant à la société de gestion restent inchangés et ce pour les trois catégories de parts (1,30% TTC maximum pour les parts C et D et 0,70% TTC maximum pour les parts I).

Nous vous informons, par le présent avis aux porteurs, que le prospectus de votre FCP a été mis à jour afin de refléter l'augmentation des frais administratifs externes applicables aux parts C et aux parts D du FCP (augmentation en vigueur depuis la valeur liquidative du 06 juillet 2018).

	Part « C »	Part « D »	Part « I »
Frais administratifs externes à la société de gestion	0,15% TTC maximum (assiette : actif net)	0,15% TTC maximum (assiette : actif net)	0,10% TTC maximum (assiette : actif net)

1.2. Ajout d'une possibilité de recourir, de manière accessoire, aux dérivés de crédit (CDS mono-émetteur et indices de CDS de type iTraxx ou CDX) dans la limite, en cumul, de 10% de l'actif net.

Le FCP pourra être exposé ou couvert au travers de dérivés de crédit multi-émetteurs de type indices (iTraxx ou CDX).

Dans le but de dynamiser ou de couvrir le portefeuille, des opérations pourront être réalisées sur des dérivés de crédit portant sur des instruments mono-entité de référence : les CDS (Credit Default Swaps).

Le FCP pourra ainsi être investi de manière accessoire aux CDS mono-émetteur et aux indices de CDS, c'est-à-dire dans la limite en cumul de 10% maximum de son actif net.

Les dérivés de crédit utilisés devront correspondre à la catégorie des contrats financiers simples telle que définie par la réglementation applicable. A ce titre, les Credit Default Swaps mono-émetteur devront satisfaire l'obligation de standardisation des contrats et des informations devront être disponibles sur les marchés concernant l'entité de référence. Les indices de Credit Default Swaps (iTraxx ou CDX) devront être liquides et accessibles.

Cette possibilité de recours accessoire aux dérivés de crédit prendra effet à partir du 26 novembre 2018.

La société de gestion estime que le recours tactique aux dérivés de crédit permettra plus de flexibilité pour le FCP, sans modification du profil rendement/risque.

Salamandre AM - Société de gestion de portefeuille

S.A.S au capital de 600.000 euros - RCS Paris 824 363 907 - APE 6630Z - Agrément AMF N°GP-16000032

N° TVA intracommunautaire : FR06824363907 - Siège social : 19 rue Vivienne, 75002 Paris, France - Téléphone : + 33 (0)1 40 41 19 87

Courriel : contact@salamandre-am.com

Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Le Document d'information clé, le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à la société de gestion :

SALAMANDRE AM, 19 rue Vivienne – 75002 PARIS

Tél. : 01.40.41.19.80 ou 01.40.41.19.82 / Fax : 01 77 74 64 57 / E-mail : contact@salamandre-am.com

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Vous remerciant de votre confiance, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Sébastien GRASSET
Directeur Général